

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PIERRE CHABOT
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND

JEAN-FRANÇOIS MERCURE
F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX
HYDRO-QUÉBEC
75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE
MONTRÉAL H2Z 1A4
TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 4683
TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 14 août 2002

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Par courriel et par poste

OBJET : Demande de dispense de recourir à l'appel d'offres pour combler les besoins en électricité des consommateurs au tarif bi-énergie commercial, institutionnel et industriel (tarif BT)
Conférence préparatoire du 22 août 2002
Dossier Régie : R-3490-2002
Notre dossier : S-26103/TS/NL

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre du 14 août 2002 de FCEI/AMBSQ dans laquelle ces intervenants demandent à la Régie la transmission de la preuve d'Hydro-Québec avant la conférence préparatoire du 22 août prochain.

Dans sa décision D-2002-171, la Régie de l'énergie précise, à la page 8, qu'elle désire entendre les participants sur les sujets suivants :

- les fondements juridiques de la demande du Distributeur;
- la portée de la décision D-2002-115 sur le présent dossier;
- le type de preuve des participants;
- les sujets à traiter afin d'étudier la présente demande.

Selon notre compréhension de cette décision, la conférence préparatoire fixée par la Régie vise notamment à déterminer le type et la nature de la preuve des participants. La demande exprimée par FCEI/AMBSQ apparaît donc prématurée.

.../

MARCHAND, LEMIEUX

2

Par conséquent, il n'y a pas lieu de déplacer la conférence préparatoire à une date ultérieure.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

Simon Turmel

ST/mb

c.c. : Intervants (liste en annexe)
Par courriel seulement